

Académie des Arts et Techniques du Cinéma

MÉMO DU NOMMÉ



NOMMÉS  
CÉSAR  
2019





MÉMO DU  
NOMMÉ  
CÉSAR 2019



## SOMMAIRE

<b>1. Nommé pour un César</b>	<b>3</b>
Qui vous a nommé ?	4
Comment ?	6
Premier tour de vote	8
<b>2. Gros Plan sur les Nommés</b>	<b>11</b>
Paroles de Nommés	12
Déjeuner des Nommés	14
Année Cinéma César	16
Prix Daniel Toscan du Plantier	18
Préparer votre venue à la Cérémonie	20
<b>3. Second tour de vote</b>	<b>23</b>
Dernière ligne droite	24
Est-il possible de connaître les résultats à l'avance ?	26
<b>4. 44<sup>e</sup> Cérémonie des César</b>	<b>29</b>
Où est ma place ?	30
Quelques conseils	32
<b>5. Vous êtes Lauréat</b>	<b>35</b>
À vous de jouer !	38
Côté jardin... ou côté cour ?	40
Parcours coulisses	42
<b>6. Après la Cérémonie</b>	<b>45</b>
Dîner, danser...	46



# NOMMÉ POUR UN CÉSAR

# QUI VOUS A NOMMÉ ?

Les **4303 membres** de l'Académie des César à jour de leur cotisation.

Ce sont des professionnels de l'industrie cinématographique, répartis en neuf collèges de «métiers» (acteurs, réalisateurs, auteurs, techniciens, producteurs, distributeurs et exportateurs, industries techniques, agents artistiques, directeurs de casting, attachés de presse, exploitants), auxquels viennent s'ajouter des personnalités dont l'activité soutient le rayonnement et le dynamisme du cinéma en France, rassemblées dans un dixième collège de «membres associés».

Les nommés des précédentes années, s'ils le souhaitent, peuvent également faire partie des membres de l'Académie.



## COMMENT ?

**Par vote à bulletin secret** par lequel les membres de l'Académie ont exprimé leurs préférences parmi les films sortis en salle en France durant l'année 2018, et les personnes ayant collaboré à ces films.

Dès le début du mois de novembre, l'Académie active plusieurs dispositifs pour aider ses membres à voir ou revoir les films de l'année. Les 4303 membres votants ont ainsi reçu personnellement à leur domicile :

- des invitations pour voir certains films en **projections privées** ;
- des **places gratuites** pour certains films encore à l'affiche ;
- des copies DVD de certains films dans le **Coffret DVD César**.

Ce sont les ayants-droit des films éligibles qui décident de présenter ou non leur film aux membres de l'Académie à travers ces trois options proposées.

Début janvier, ces 4303 membres votants ont reçu leur matériel de vote du premier tour : codes d'accès personnalisés (vote en ligne), bulletin de vote (vote par correspondance), Index des Films, et Guide Films (en version papier et en ligne) qui recense l'ensemble des films éligibles aux César de l'année, sortis en salle entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018, ainsi que les noms des personnes ayant collaboré à ces films, et à ce titre éligibles aux autres catégories de César attribués à des personnes.

# 1<sup>er</sup> TOUR DE VOTE

Le premier tour de vote a été ouvert le 2 janvier et **clos le 22 janvier 2019 à minuit.**

L'Académie des César utilise un dispositif de vote mixte (par internet ou par correspondance) réservant le vote à un collège électoral intégralement identifié, à la personne près, tout en garantissant l'anonymat absolu des votes et la confidentialité totale des résultats.

Le dépouillement du vote a été effectué dans la nuit par Voxaly, la société spécialisée à qui l'Académie a confié l'organisation du vote, sous le contrôle de Maître Perrier, Huissier de justice, et de sa correspondante parisienne Maître Armengaud Gatimel.

Le **23 janvier à 10h** au Fouquet's, Maître Armengaud Gatimel a remis l'enveloppe cachetée contenant les nominations au Président de l'Académie, Alain Terzian, qui en a fait la lecture en **Conférence de Presse** accompagné de Kad Merad, Maître de Cérémonie.



Dès l'annonce de votre nomination, l'équipe de l'Académie se mobilise pour que cette distinction reste pour vous un formidable souvenir.

Elle s'occupe tout d'abord de vos invitations pour assister à la Cérémonie à la Salle Pleyel et de votre participation à la soirée des César.

L'Académie organise également plusieurs actions qui vous sont spécifiquement dédiées :

- **Paroles de Nommés**
- **Le Déjeuner des Nommés et la Photo des 25**
- **L' Année Cinéma César**

Sans oublier que votre nomination fait de vous l'un des votants du *Prix Daniel Toscan du Plantier*, qui viendra le 18 février prochain distinguer la productrice ou le producteur le plus remarquable de l'année...



## GROS PLAN SUR LES NOMMÉS

# PAROLES DE NOMMÉS

Si vous êtes nommé(e) pour un des six César d'Interprétation, l'Académie a lancé la réalisation d'une **bande-annonce** montée à partir d'extraits de votre rôle dans le film pour lequel vous avez été nommé(e).

Si vous êtes nommé(e) dans les autres catégories, l'Académie vous propose **un entretien** avec l'un des deux journalistes engagés pour l'occasion par l'Académie, tout autant passionnés par les films que par celles et ceux qui les font, Danièle Heymann et Christophe d'Yvoire. Dans ce cas, l'équipe de l'Académie a déjà pris contact avec vous pour organiser votre venue au Studio César.

Ces vidéos sont mises en ligne sur le site de l'Académie en accès libre à partir du 2 février afin de **présenter votre travail aux membres de l'Académie** ainsi qu'au grand public.







# DÉJEUNER DES NOMMÉS

L'Académie vous invite à vous retrouver avec Kad Merad (le Maître de Cérémonie de la 44<sup>e</sup> édition des César) et l'ensemble des nommés au Restaurant Le Fouquet's pour un déjeuner en votre honneur.

C'est à cette occasion que vous sera remis votre **Certificat Officiel de Nomination**. Il s'agit d'un exemplaire unique calligraphié à la main.

C'est également lors de ce déjeuner que Kad Merad vous révélera peut-être en avant-première quelques-uns de ses secrets de mise en scène, et abordera avec vous l'éternelle question du discours de remerciements des lauréats...

Si vous avez été nommé(e) pour le César de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes, ou du Montage, l'Académie vous aura également proposé de vous rendre au Salon Marta de l'Hôtel Barrière Le Fouquet's, transformé pour quelques heures en studio photo. L'Académie donne carte blanche aux élèves du département photo de l'École Nationale Supérieure Louis Lumière pour réaliser la **Photo des 25** avec l'ensemble des nommés aux cinq César Techniques.

# ANNÉE CINÉMA CÉSAR

À compter du mercredi 6 février, et durant deux semaines, tous les films ayant recueilli au moins une nomination seront projetés dans les cinémas parisiens **Le Balzac** et **Les 3 Luxembourg**.

Chaque film dispose de deux séances, attribuées par tirage au sort.

Les projections sont ouvertes au public et gratuites pour les membres de l'Académie. La programmation sera disponible à partir du 28 janvier sur le site de l'Académie.

Excellente occasion de faire voir ou revoir sur grand écran le film pour lequel vous êtes nommé(e) !



# PRIX DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

En tant que nommé(e), c'est vous qui allez voter pour décerner le **Prix Daniel Toscan du Plantier 2019**, destiné à récompenser la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année écoulée (et dont une des productions au moins aura obtenu une nomination pour les César 2019).

Vous allez recevoir prochainement le matériel de vote, comprenant :

- la liste des productrices et producteurs finalistes ;
- vos codes confidentiels vous permettant de voter en ligne ainsi que la notice qui décrit la procédure de vote.

Le prix sera remis à l'heureux(se) élu(e) le 18 février prochain lors du Dîner des Producteurs à l'Hôtel George V, auquel seront conviés tous les producteurs et productrices des films éligibles au César 2019 du Meilleur Film.



# PRÉPARER VOTRE VENUE À LA CÉRÉMONIE

À l'heure où vous lisez ce mémo, l'équipe de l'Académie a déjà pris contact avec vous pour vous faire parvenir vos invitations pour la Cérémonie des César qui se déroulera à la Salle Pleyel.

Elle est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant le déroulement de la soirée : votre arrivée à la Salle Pleyel, votre placement, votre possible accompagnant, comment se passe votre éventuelle montée sur scène, le parcours coulisses d'un lauréat, l'après Cérémonie, etc...

De son côté, Kad Merad ou les équipes de KM Prod (la société qui produit l'émission qui va être diffusée en direct et en clair sur Canal+) peuvent avoir besoin de prendre contact avec vous pour les besoins de la mise en scène. Merci d'avance de leur réserver le meilleur accueil : imaginez qu'ils doivent mettre en scène une pièce de théâtre dont ils ne connaîtront le texte qu'au moment où les acteurs principaux - qu'ils ne connaissent pas non plus - apparaîtront sur scène !

C'est durant le mois de février que les votants vont pouvoir exprimer leurs préférences parmi les 135 nominations pour élire les 22 lauréats dans chacune des 21 catégories (21 catégories, mais 22 statuettes... car deux statuettes sont délivrées pour l'animation, l'une pour le long métrage, l'autre pour le court).



# 2<sup>nd</sup> TOUR DE VOTE



# DERNIÈRE LIGNE DROITE

**Le matériel de vote du second tour** (codes d'accès pour le vote en ligne et bulletin de vote papier pour le vote par correspondance) est envoyé aux membres de l'Académie dès le 1<sup>er</sup> février.

La clôture définitive des votes du second tour a lieu le 19 février pour le vote par correspondance et le 22 février à 16h00 pour le vote en ligne, soit **cinq heures avant le début de la Cérémonie.**

Le taux de participation à ce second tour est chaque année très élevé : plus de 80%.



# EST-IL POSSIBLE DE CONNAÎTRE LES RÉSULTATS À L'AVANCE ?

## NON.

Les votes électroniques continuent d'être enregistrés jusqu'à 16h le vendredi 22 février. Et de nombreux membres ne se privent pas de cette possibilité de voter jusqu'à la dernière minute...

Maître Armengaud Gatimel, accompagnée de Maître Perrier, procèdent, dès 16h01 à l'extraction des résultats, puis à leur mise sous enveloppes cachetées. Munies des vingt-deux enveloppes, elles se rendront ensuite à la Salle Pleyel vers 20h30 pour s'installer dans leur loge en coulisses, où elles resteront jusqu'à la fin de la Cérémonie.

C'est Maître Armengaud Gatimel en personne qui remettra à chacun des remettants, au fur et à mesure de la progression de la Cérémonie, l'enveloppe cachetée contenant le nom du lauréat.

Cette enveloppe reste cachetée jusqu'à son **ouverture, en direct et sur scène, par la personne qui remet le César.**



**La Cérémonie vous est dédiée.  
Vous en êtes les premiers invités.**

# 44<sup>e</sup> CÉRÉMONIE DES CÉSAR



SALLE PLEYEL / 22 FÉVRIER 2019





# OÙ EST MA PLACE ?

## Tous les Nommés sont placés à l'orchestre.

L'équipe de l'Académie a déjà vu avec vous les possibilités qui vous sont offertes pour que vous soyez accompagné(e).

Le service billetterie vous a déjà fait parvenir par mail votre formulaire de pré-invitation, qu'il faut compléter et renvoyer.

Il vous suffira d'en suivre les instructions pour obtenir votre Pass. Celui-ci vous permettra, le soir de la Cérémonie, de retirer vos billets à l'entrée de la Salle Pleyel (**n'oubliez pas votre pièce d'identité**), et d'accéder au cocktail de bienvenue.

Il contiendra également vos invitations pour le **Dîner de Gala** ainsi que pour **La Party**, tous les nommés y étant également invités.

Ne vous inquiétez pas pour votre accompagnant. Une fois sa venue validée par l'équipe de l'Académie, il recevra également toutes les informations nécessaires.

## QUELQUES CONSEILS

### HORAIRES :

Les portes de la Salle Pleyel s'ouvrent aux invités dès 18h30 et se ferment à 20h30.

Le **cocktail de bienvenue** vous attend dès l'entrée dans la Salle Pleyel.

L'entrée dans la salle se fait à partir de 20h15, et **ses portes sont closes à 20h45**.

La Cérémonie commence à **21h00 précises**, heure de la prise d'antenne en clair et en direct sur Canal+.

### COURTOISIE :

C'est une **soirée de gala**, nous demandons donc à tous nos invités d'être habillés en conséquence (tenue de gala obligatoire).

Merci de respecter les horaires d'arrivée inscrits sur votre Pass et de bien vouloir vous prêter de bonne grâce aux procédures de contrôle.

N'attendez pas le tout dernier moment pour vous installer à votre place afin de faciliter l'entrée dans la salle des 1700 invités.



**Vous avez entendu le(la) remettant(e) prononcer votre nom.**  
Passé un très bref instant de surprise, vous réalisez...

VOUS ÊTES  
LAURÉAT !



Vous vous levez, dérangez vos voisins, prenez un peu de temps pour partager l'instant avec quelques-uns d'entre eux, et vous sortez du rang où vous êtes assis(e).

Vous vous dirigez vers l'escalier qui vous permet d'accéder à la scène...Ça y est, vous y êtes, seul(e) ou avec vos confrères.

De l'autre côté de la scène, Kad Merad vous accueille. Vous êtes à l'autre pupitre, et le ou les remettant(e)s vien(nen)t de vous remettre votre César...

Les applaudissements se calment, vous vous placez devant le pupitre, et c'est à vous. **1700 invités et plusieurs millions de téléspectateurs vous écoutent...**



Alors...

Pour vos concurrents déçus d'un soir, qui donneraient tant pour être à votre place...

Pour la profession cinématographique dans son ensemble, dont vous allez être, l'espace de quelques instants, le représentant aux yeux de millions de téléspectateurs...

Pour tous ceux qui vous regardent sur leur petit écran, qui attendent tant de « ceux qui font du cinéma »...

Pour en finir avec la ritournelle « aux César, les films c'est bien mais les discours sont trop longs ! »...

Le Maître de Cérémonie, Kad Merad, en étroite collaboration avec l'Académie, a décidé de vous demander d'inscrire votre discours de lauréat dans un temps imparti de **2 minutes 30 à partir du moment où votre nom est dévoilé par le remettant qui vous invite à monter sur scène.**

# À VOUS DE JOUER !

## 3 SUGGESTIONS :

- N'hésitez pas à préparer votre discours à l'avance. Cela reste la meilleure façon de gérer le stress du passage sur scène, toujours sous-estimé, et d'éviter que le souvenir de votre intervention ne vous laisse le goût amer d'une prestation décevante.
- Si vous êtes plusieurs à partager une même nomination, mettez-vous d'accord auparavant entre vous : qui parle, et si vous tenez à tous vous exprimer, dans quel ordre.
- Une seconde intervention vous attend en coulisses menée par un(e) journaliste choisi(e) par l'Académie des César et cette fois sans limite de durée. Diffusée sur le site internet de l'Académie et les réseaux sociaux, cette intervention est le bon endroit pour dire tout ce que vous n'avez pas pu dire sur scène.





# CÔTÉ JARDIN ... OU CÔTÉ COUR ?

Les meilleures choses ayant une fin, vous vous préparez à sortir de scène...

Vous commencez par sortir en coulisses, côté jardin ou côté cour, selon le choix de la mise en scène. L'Académie a désigné une personne qui vous attendra en sortie de scène et restera à vos côtés durant tout votre parcours en coulisses.

Vous ne revenez donc pas tout de suite vous asseoir dans la salle. Votre nouveau statut de lauréat vous impose quelques obligations médiatiques ...

N'oubliez pas votre César ! Votre circuit en coulisses passera à un moment ou à un autre par le graveur de l'Académie, qui **gravera votre nom sur la statuette.**

# PARCOURS COULISSES

Dès votre sortie de scène, **votre statuette sera gravée à votre nom.**

Suivie d'une **interview pour « Paroles de Lauréats »**, mise en ligne en accès libre sur le site de l'Académie et les réseaux sociaux. Elle a lieu dans le studio d'enregistrement de l'Académie.

Celle-ci sera éventuellement suivie d'une **interview par Laurie Cholewa** pour l'antenne de Canal+.

Vous passez ensuite à la **Salle de Presse** où vous attendent le **Photocall** et le **TV Call**. Y sont présents l'ensemble des médias accrédités par l'Académie (TV, radio, presse écrite).

Vous terminez par le **Studio Photo Louis Lumière** de l'Académie, dans lequel les étudiants de l'École Nationale Supérieure Louis Lumière feront votre portrait avec votre César.

Vous en avez terminé avec le parcours média officiel, que nous vous remercions de bien vouloir respecter.

Vous pourrez également avoir à répondre à d'autres demandes de médias, auxquelles vous pourrez décider à votre guise de répondre ou non.





La personne que l'équipe de l'Académie vous a dédiée vous assiste pour toutes les différentes étapes de votre parcours en coulisses. Elle est là pour faire en sorte que ce moment se passe de la manière la plus agréable possible pour vous.

Elle vous expliquera comment et à quel moment vous pourrez regagner la salle pour assister à la fin de la Cérémonie, et vous donnera également le point de rendez-vous où retrouver la voiture qui vous emmènera au Dîner de Gala au Fouquet's.

Enfin, pour terminer la Cérémonie, Kad Merad va vous demander, avec tous les autres lauréats, de venir le rejoindre sur scène pour la photo de famille. Nous vous remercions vivement de vous plier à ce dernier exercice protocolaire.

## APRÈS LA CÉRÉMONIE







# DÎNER, DANSER...

Tous les nommés sont invités par l'Académie au **Dîner de Gala au Fouquet's** et à **La Party**, pour lesquels vous avez reçu, avec votre Pass, les invitations indispensables.

**Vous êtes lauréat** : votre accompagnateur(trice) vous a fixé un endroit de rendez-vous dès votre sortie de scène, après la « photo de famille », pour vous permettre de vous rendre au Fouquet's.

Merci de suivre ses consignes, qui vous permettront d'accéder sans difficulté au restaurant.

**Vous n'êtes pas lauréat** : un service de navettes est mis à votre disposition à la sortie de la Salle Pleyel pour vous rendre au Fouquet's. Il vous sera simplement demandé de présenter votre invitation pour le Dîner de Gala.

N'oubliez pas vos invitations qui vous seront indispensables pour profiter des navettes et accéder au restaurant.

Un photocall attend tous les invités à l'entrée du **Fouquet's**. Une fois entré dans l'enceinte du Fouquet's, **le placement est libre**.

À la suite du dîner, nommés et lauréats sont les bienvenus à **La Party**, qui a lieu cette année à l'Arc (12 rue de Presbourg, Paris 16<sup>e</sup>).

Là encore, n'oubliez pas votre invitation.



## Plus tard...

Si vous ne l'êtes pas déjà, votre nomination vous donne le droit d'être **membre de l'Académie** sans avoir à déposer un dossier de candidature.

Dans le courant du mois d'avril, vous recevrez un courrier en ce sens vous présentant le Règlement de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et vous proposant d'en devenir membre. Il vous suffira alors de retourner simplement le formulaire joint après l'avoir complété.

Et si vous êtes lauréat(e) de l'un des deux César du Court Métrage...  
...vous serez invité(e) à participer en juin à la Tournée des Nuits en Or : accompagné(e) des trente-cinq autres cinéastes primés par leurs Académies de Cinéma du monde entier, l'Académie vous offre une tournée professionnelle et culturelle de dix jours en Europe.

# BIENVENUE !

**et rendez-vous le vendredi 22 février !**

Toutes les informations sur les activités  
de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma sur :

**[www.academie-cinema.org](http://www.academie-cinema.org)**





## ACADÉMIE DES CÉSAR

11 rue de l'Avre, Paris 15<sup>e</sup>

Tél. +33 (0)1 53 64 05 25

[info@academie-cinema.org](mailto:info@academie-cinema.org)

[www.academie-cinema.org](http://www.academie-cinema.org)

